

MAIRIE DE CRAVANCHE

AVIS

Le conseil municipal de Cravanche se réunira :

Vendredi 20 mars 2026

à 18h00 en séance ordinaire

Salle du Conseil municipal,
2 rue Pierre et Marie Curie

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu de la séance du 16 décembre 2025

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints
4. Approbation du tableau du Conseil municipal
5. Lecture et remise par le maire d'une copie de la charte de l' élu local à chacun des conseillers municipaux (L.2121-7 du CGCT)
6. Indemnités des élus
7. Autorisation accordée au Maire pour accomplir certaines tâches de gestion courante
8. Autorisation de recrutement d'agents occasionnels
9. Autorisation de signer avec certains organismes des conventions pour la mise à disposition de personnels

Le Maire,



Renaud VEBER